



## ISÈRE

## Lutte contre le cancer : une hausse des dons de près de 41 % en 2014

» Depuis le 8 avril et jusqu'au 30 juin, le centre Léon-Bérard lance un appel aux dons, afin de financer l'aménagement des trois derniers étages d'un bâtiment consacré à la recherche. Ce centre de lutte contre le cancer de Lyon et de la région Rhône-Alpes a reçu en 2014 des dons de 2 824 Isérois, s'élevant à 255 000 euros, soit une hausse de 41 % par rapport à l'année précédente. Au cœur de cette générosité départementale, le dynamisme de la commune de Creys-Mépieu est à souligner, puisque son Comité des fêtes reverse en moyenne 3 500 euros par an depuis plus de dix ans et la municipalité donne, quant à elle, environ 1 600 euros chaque année. Il est possible de faire un don en ligne via le site [www.centreleonberard.fr](http://www.centreleonberard.fr).

## VOTRE RÉGION

**NORD-ISÈRE** | Des souscriptions sont ouvertes dans plusieurs communes et la population se mobilise

## Grâce à eux, notre patrimoine est préservé

Face à la difficulté parfois d'obtenir des subventions, de leur propre chef, de nombreux Nord-Isérois et Nord-Iséroises prennent l'initiative de collecter eux-mêmes des fonds pour entretenir des joyaux de notre patrimoine. Tour d'horizon avec ceux à qui l'on doit la sauvegarde de plusieurs fleurons.

Blandin est une commune rompue aux souscriptions : après celle qui a permis de rénover la Vierge à l'enfant, devant l'église, une nouvelle est lancée pour restaurer les vitraux. « Ils datent du XIX<sup>e</sup> et sont en très mauvais état. Des oiseaux parviennent à passer par des trous et provoquent des dommages à l'intérieur de l'église », déplore Claudette Magnin.

Conseillère municipale et présidente du Comité des fêtes, elle se dit fascinée par ces œuvres lumineuses. Représentant des formes abstraites et colorées, ces vitraux ne sont pas d'une facture remarquable, mais abritent et protègent un édifice cher aux villageois. L'église avait dû être reconstruite en 1840 suite à la destruction de l'ancien édifice qui se trouvait sur le tracé de la ligne de chemin de fer Paris-Lyon-Marseille. La nouvelle "maison de Dieu" est ainsi devenue le cœur du village.

## « Charité bien ordonnée »

Alors même que les travaux sont terminés, des dons continuent à affluer pour la Vierge à l'enfant : « On a tout de suite pensé aux vitraux, sinon, cet argent aurait été utilisé pour un autre monument, ailleurs, par la Fondation du patrimoine. Charité bien ordonnée devant le seigneur », souffle, bienveillante, Colette Magnin.

Le chantier est estimé à près de 40 000 €, et déjà, près de 8 000 € sont souscrits, « c'est encourageant », reconnaît la présidente en charge de préparer l'épais dossier destiné à



Les vitraux de l'église Saint-Jacques Le Majeur à Blandin sont en très mauvais état, déplore Claudette Magnin. Photos Le DL/Jean-François SOUCHET



Cette Vierge à l'enfant monumentale a été restaurée pour 4 000 €, en grande partie grâce à une souscription qui a si bien marché qu'elle permet d'envisager un nouvel appel aux dons pour les vitraux de l'église.

la Fondation du patrimoine. Thomas LANIER

Animations autour du lancement de la souscription : concert de chorales dans l'église et tombola, demain, à 15 heures.

## Pour l'orgue de Saint-André-le-Bas à Vienne

Créée en 1992, l'association Les Amis de l'orgue de Saint-André-le-Bas, à Vienne, a pour objectif de restaurer cet instrument datant du XIX<sup>e</sup> siècle. Une première phase de travaux a été réalisée en 2008, grâce à une subvention du conseil général de l'Isère. Puis, l'association a récolté des fonds via une souscription.

« Nous nous sommes inscrits sur le site de la Fondation du patrimoine et par ce biais, nous avons récolté près de 25 000 euros de dons de particuliers », indique Étienne Petermann, le secrétaire de l'association. Qui a également reçu des subventions des collectivités. Une récolte insuffisante, puisqu'il « manque encore 50 000 euros pour terminer le travail ». « Nous avons organisé un concert et participerons aux Jour-



L'orgue de Saint-André-le-Bas a retrouvé sa place dans l'église, mais pourrait être déplacé sous peu. Photo archives Le DL

nées du patrimoine. Nous devrions également toucher une subvention de la Région Rhône-Alpes, qui sera déterminée par les

fonds collectés via la Fondation du patrimoine. » L'association est également soutenue par le Lions club. C.L.

## Une souscription espérée pour l'intérieur de l'église de Moras

« Tout ce qu'on pourra récupérer, ce sera bon. » Monique Roussot, secrétaire de l'association "L'église, notre patrimoine", espère qu'une souscription pourra rapidement s'ouvrir pour réaliser plusieurs travaux à l'église de Moras. L'objectif : rénover l'intérieur de l'édifice. C'est-à-dire refaire les peintures, assainir les murs, « car il y a un gros problème d'humidité », et restaurer deux tableaux.

Réunissant une quinzaine de bénévoles, l'association organise au cours de l'année plusieurs manifestations pour récolter de l'argent afin d'entretenir des sites patrimoniaux. Elle reçoit également un soutien financier de la mairie. « Mais les communes ne peuvent pas prendre en charge complètement les restaurations, car les montants sont élevés », explique Monique Roussot. « En faisant appel à une souscription, ça va

permettre à des particuliers de participer au financement. »

## « Un clocher, c'est toujours mobilisateur »

Et l'élan peut être important. « Ça marche toujours plus pour une église que pour des travaux d'entretien courants. Les gens savent que s'il n'y a plus de clocher, il n'y a plus de village. Un clocher, c'est toujours mobilisateur. Un lavoir, aussi », explique Guy Dupré La Tour, délégué Nord-Isère de la Fondation du patrimoine. « Quand quelque chose se refait dans le style de l'époque, ça fait plaisir. Par exemple, les toitures dauphinoises, c'est quand même un décor qui fait plaisir. »

À La Balme-les-Grottes, un dossier d'ouverture de souscription pour les restaurations et déplacements de la croix (volée) et de la fontaine du hameau La Brosse avait été évoqué pendant le précédent

mandat. « C'était en prévision du passage de la Viarhona, mais il s'avère qu'elle ne passera pas par là, on a changé le tracé », indique Sandra Goulaux, l'actuelle adjointe en charge du patrimoine. « Du coup, on n'a plus eu droit aux subventions. »

Mais la nouvelle municipalité a conservé le projet de restaurations de la croix et de la fontaine de La Brosse. Ajoutant également les restaurations des croix du rond-point (tombée), de la montée de Saint-Roch (fragilisée par un sol instable) et du cimetière (volée dans les années 1990). Cela pour un montant total de près de 5 000 €. « Quand on a présenté le devis à la Fondation du patrimoine, on nous a expliqué qu'il n'y avait pas forcément d'intérêt à faire appel à une souscription. » La municipalité balmolane a donc financé seule ces chantiers. Réalisés par un tailleur de



L'association "L'église, notre patrimoine" souhaite rénover l'intérieur de l'église de Moras.

Photo Le DL/Colette CHEIZE

pierre Compagnon de France et employé par une société de l'Ain, les travaux ont débuté la semaine dernière. A.K.

## L'église de Montcarra sauvée

Que vous arriviez de l'un des quatre points cardinaux, votre regard tombera forcément sur le clocher de Montcarra. L'église fait partie du patrimoine communal.

Construite en pierre de molasse au XIX<sup>e</sup> siècle, c'est grâce à la contribution des habitants qu'elle fut édifiée une première fois fin 1836. Les plus pauvres donnèrent de leur temps, les plus riches, des dons ou des prêts. L'histoire précise même que le maire de l'époque, Joseph Tripier, fit don d'une pièce d'or pour chacun de ses enfants ! Dix-huit ans plus tard, la construction jugée peu fiable, sera détruite.

Ce sera alors le marquis de Murinay qui fera reconstruire dans les années 1857-1858 l'édifice, tel qu'il est aujourd'hui. En 2008, Marc Moulin, maire, demande d'établir un état des lieux et le constat est sans appel. Le projet de restauration fait

Déjà 750 000 exemplaires vendus !

Partez à la découverte de notre patrimoine avec la collection

les patrimoines

Le grand retour des loups dans nos paysages et nos imaginaires

les patrimoines

le dauphiné

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX  
En ligne : [boutique.ledauphine.com](http://boutique.ledauphine.com)



## TROIS QUESTIONS À...

## Geneviève Balestrieri

Présidente de la Fédération des associations patrimoniales de l'Isère (Fapi)

## « La population a de plus en plus envie de défendre son patrimoine »

## → Peut-on qualifier les souscriptions de prémisses du financement participatif (crowdfunding) ?

« C'est un peu ça. Mais la différence, c'est que n'importe qui peut faire du crowdfunding. Pour lancer une souscription, il faut qu'il y ait une entente entre une mairie, une association et la Fondation du patrimoine. C'est du mécénat populaire. Les personnes répondent à une souscription en échange d'une somme d'argent défiscalisée à hauteur de 66 %. C'est la Fondation du patrimoine qui gère l'argent récolté. Quand la souscription est terminée, en général le délai est de deux ans, la Fondation du patrimoine ajoute une somme d'argent, un pourcentage de la somme récoltée. »

## → Est-ce nécessaire aujourd'hui de faire appel à des souscriptions pour l'entretien du patrimoine ?

« C'est simplement un moyen de financement, mais ce n'est pas une obligation. Mais c'est vrai que les communes ont de moins en moins de moyens, tout comme les particuliers. Ça reste un bon moyen pour aider une petite association qui a un grand chantier. La souscription concerne tout type de patrimoine, aussi bien des églises, des orgues, des bâtiments... L'argent récolté permet de financer les travaux, les matériaux, les artisans appelés à intervenir, tous les frais pour refaire le patrimoine en question. Et faire appel à une souscription n'empêche pas de demander des subventions. Et généralement, la Ville avec laquelle on fait une souscription, s'engage aussi financièrement. »

## → Assiste-t-on à un boom des souscriptions ?

« En Isère, il y en a eu beaucoup. Mais ça risque de baisser. Car il n'y a pas de souscription si la mairie ne peut rien faire, et vu le budget des communes... Cependant, on constate que la population a de plus en plus envie de défendre son patrimoine, c'est dans l'air du temps. Il faut profiter de ça... »

Propos recueillis par Anthony KOUTSIKIAN

Les souscriptions ouvertes en Isère sont visibles sur le site internet de la Fédération des associations patrimoniales de l'Isère : [www.fapisere.fr](http://www.fapisere.fr). Il est possible de participer aux souscriptions en ligne.



En 2008, un état des lieux du bâtiment avait permis de tirer la sonnette d'alarme.

ressortir une estimation qui va au-delà des possibilités du budget communal. Il faut alors identifier les travaux d'urgence (toiture, zinguerie, vitraux...) et trouver des fonds. C'est alors que les habitants, soucieux de préserver leur église et le patrimoine communal en général,

décident de créer l'association "Autour du clocher", qui va user d'imagination pour organiser des animations (théâtre, concerts, vide-greniers...). De son côté, la commune signe une convention avec la Fondation du patrimoine, qui va se charger de récolter des dons. Une première tranche de travaux a pu être réalisée pour un montant de 136 000 euros HT. Les souscriptions représentent 54 193 euros.

## Bientôt le four communal ?

La restauration n'est pas terminée, mais l'essentiel a été préservé. Faisant aussi partie du patrimoine du village, le four communal devrait prochainement bénéficier d'une bonne remise en état (toiture, voûte de chauffe...). Des travaux estimés à environ 12 000 euros HT, qui pourront être financés en partie aussi grâce à la souscription.

Marie-Christine AZNAR